

| DURÉE | SÉQUENCE | QUI ANIME ? | OÙ ? |
|-------|--|--|------------------|
| 10' | Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et des consignes de visite. | Médiateur - Enseignant | Salle d'activité |
| 50' | Objectif : découvrir les fonctions alimentaire, décorative, médicinale et récréative d'un jardin du XVIII^e siècle. Observation des plants, des décors et de l'architecture du jardin. Jeux du panier du jardinier, des odeurs et des bobos. Comptine. | Enseignant - Accompagnateurs | Jardin |
| 50' | Objectifs : écouter un conte du jardin. Découvrir et utiliser des colorants à base de chou rouge. Histoire contée. Atelier artistique avec les colorants du chou et autres techniques. | Médiateur - Enseignant - Accompagnateurs | Salle d'activité |
| 10' | Bilan, rangement de salle et passage aux toilettes. | Médiateur - Enseignant | Salle d'activité |

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité possible uniquement d'avril à octobre.
- Diviser la classe en 4 groupes et prévoir 1 accompagnateur par groupe pour la séquence en autonomie.
- Prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques.
- Avant l'activité, s'assurer qu'aucun enfant n'est allergique aux produits utilisés. Liste complète des allergènes (lien direct en bas de page) : <http://www.edap.vendee.fr/>

RENDEZ-VOUS

Le Logis de la Chabotterie
-Saint-Sulpice-le-Verdon -
85260 MONTREVERD



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE

Consolider la notion de chronologie. Découvrir différents milieux.

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Développer du goût pour les pratiques artistiques.

CONSTRUIRE LES PREMIERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSÉE

Explorer des formes et des grandeurs.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe au sein du Logis et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

| | Nous recommandons | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023 |
|------------------|--|---|
| Maternelle | 6 accompagnateurs dont l'enseignant | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves. |
| Elémentaire | 3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves. |
| Collège Lycée | 2 accompagnateurs dont l'enseignant | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du Logis.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Respecter la flore : pas de cueillette dans le jardin et les extérieurs du Logis.

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du Logis. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et à la météo.